

## **Bourse pour stage pratique pendant la formation professionnelle / technologique (BTS)**



L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) attribue des bourses pour des stages pratiques en Allemagne pendant la formation professionnelle/technologique. Ces stages permettent d'élargir les compétences professionnelles, interculturelles et linguistiques.

### **Conditions générales :**

- Le stage pratique doit être effectué **pendant la formation**.
- La limite d'âge est fixée à 30 ans révolus au début du programme.
- Les stagiaires doivent résider de façon permanente en France.
- Le stage pratique doit avoir une **durée minimale de 4 semaines. Pour les jeunes en contrat d'apprentissage, la durée minimale est de 3 semaines**.
- La stagiaire ou le stagiaire doit rester en Allemagne pendant la durée du stage (les frontaliers qui rentrent tous les jours en France ne peuvent obtenir une bourse).

**Les stages se déroulant dans une institution française en Allemagne (ex. Consulat ou Ambassade) ne peuvent pas faire l'objet d'un soutien de l'OFAJ.**

### **Public concerné :**

Jeunes en apprentissage ou en formation professionnelle/technologique : CAP, Bac Professionnel, Bac Technologique, BTS, BP, BMA, DMA, MC.

Des demandes de bourse pour cours de langue peuvent être déposées auprès de l'OFAJ.

### **A noter :**

Les « jobs » en Allemagne peuvent être soutenus par l'OFAJ dans le cadre du programme spécifique « Jobs d'été - Jobs dans la ville jumelée » (contact : Killian Lynch [lynch@dfjw.org](mailto:lynch@dfjw.org)).

Le programme « Praxes » s'adresse à des jeunes qui veulent effectuer un stage en Allemagne indépendamment d'un cursus scolaire ou universitaire (contact : [praxes@ofaj.org](mailto:praxes@ofaj.org)).

### **Aide financière**

La stagiaire ou le stagiaire peut obtenir une bourse dont le montant varie en fonction de la durée du stage. A cela s'ajoute une prise en charge forfaitaire des frais de voyage.

### **Montant de la bourse**

300 € pour un stage de 4 semaines.

Au-delà de cette durée, un forfait de 150 € est accordé par tranche de deux semaines.

Si le stage dure plus de trois mois, elle est toutefois limitée à 900 €.

Au cas où la stagiaire ou le stagiaire est nourri et logé par l'employeur, la moitié du taux est versée.

**La subvention aux frais de voyage** dépend de la distance entre la domiciliation de l'école et le lieu de stage en Allemagne. Les forfaits sont déterminés par une grille disponible auprès de l'OFAJ (le double taux de la grille est appliqué).

Le cumul de la bourse OFAJ avec d'autres aides ou bourses de mobilité est possible (à l'exclusion des projets déjà financés par le Secrétariat Franco-allemand).

La bourse OFAJ est maintenue à condition que le montant de la gratification/bourse de mobilité (bourse OFAJ incluse) ne dépasse pas 1.000 €/mois.

**La bourse est versée uniquement aux jeunes qui, sans le soutien de l'OFAJ, ne pourraient effectuer une mobilité.** La fiche mentionnée ci-dessous est à joindre impérativement au dossier de demande de subvention.

- déclaration de « Jeune avec moins d'opportunité »

## Dépôt des demandes

La demande de bourse est à déposer par l'établissement d'enseignement professionnel ou technologique (c'est lui le demandeur). Le formulaire de demande de subvention doit être rempli et signé par le chef d'établissement ou le professeur responsable et adressé à l'OFAJ **au plus tard un mois** avant le début du stage. Le cachet de l'établissement devra être apposé sur la demande. Prière de suivre les consignes pour le remplir et de renseigner le tableau.

Les programmes déjà réalisés, et pour lesquels aucune demande préalable n'a été déposée, ne peuvent être subventionnés (cf. Directives).

Lorsque plusieurs stagiaires d'un même établissement effectuent un stage en Allemagne, toutes les demandes de bourse pour une période donnée sont à regrouper sur un seul formulaire. Au cas où une étudiante ou un étudiant aurait des difficultés pour trouver un stage, la demande correspondante fera l'objet d'un envoi ultérieur.

**Seules les demandes dûment remplies, signées et accompagnées d'un dossier complet seront traitées par l'OFAJ. Tout dossier incomplet sera retourné.**

Le formulaire OFAJ de demande de subvention doit inclure les documents suivants :

- curriculum vitae du (l'adresse complète doit être mentionnée /adresse électronique souhaitée)
- convention de stage signée **ou** attestation provisoire de l'entreprise
- relevé d'identité bancaire du stagiaire
- déclaration de jeunes avec moins d'opportunité

La subvention sera versée directement à la stagiaire ou au stagiaire (après le stage) à réception des justificatifs demandés (rapport détaillé tenant compte de la trame remise, certificat de stage et attestation) qui devront être transmis, au plus tard un mois après la fin du stage, par l'intermédiaire de l'établissement de formation. Le rapport peut faire l'objet d'une publication de l'OFAJ.

## Conseils pratiques

### Assurances

L'OFAJ souligne que la stagiaire ou le stagiaire doit être couvert par des assurances adéquates pendant son séjour en Allemagne (responsabilité civile, maladie, accident, etc.).

## Transparence des qualifications et compétences

**L'Europass-Mobilité** vise à encourager la reconnaissance des expériences à l'étranger en rendant leurs résultats plus visibles, grâce à une mise en valeur des savoirs et des compétences acquis et faciliter ainsi la mobilité géographique et professionnelle des personnes.

- Plus d'infos : [www.agence-erasmus.fr/page/europass](http://www.agence-erasmus.fr/page/europass)

## Recherche de stages

L'OFAJ n'assure pas le placement.

Consulter la brochure du CIDAL « Recherche d'emplois et de stages en Allemagne »

- [www.cidal.diplo.de](http://www.cidal.diplo.de)

A noter que l'OFAJ attribue des bourses spécifiques pour étudiantes et étudiants, jeunes libraires et éditrices ou éditeurs, traductrices et traducteurs littéraires, artistes plasticiens et musiciens ou musiciennes ainsi que pour professionnels de musées (renseignements disponibles auprès de l'OFAJ).

Pour recevoir la Newsletter de l'OFAJ, n'hésitez pas à vous inscrire [ici](#).

## Témoignages

- [Brice Adrien, bac pro Aménagement et Finition du Bâtiment au Lycée Beauregard de Luxeuil les Bains raconte son stage à Asperg](#)
- [Dylan Campanini, bac pro Aménagement et Finition du Bâtiment au Lycée Beauregard de Luxeuil les Bains raconte son stage à Asperg](#)
- [Valérie Varlet, étudiante en 2ème année BTS Assistant Manager au Lycée Saint-Ambroise à Chambéry, raconte son stage à Tenningen.](#)
- [Gabriel Quaghebeur, Terminal Baccalauréat Professionnel en Industrie Graphique au Lycée Albert Bayet à Tours raconte son stage à Stendal](#)
- [Stella Fradin, terminale au lycée Ablert Bayet à Tours, raconte son stage à Stendal](#)
- [Salomé Pérocheau Arnaud, première année de Diplôme des Métiers d'Arts \(DMA\) à l'Ecole Nationale de Lutherie JB Vuillaume à Mirecourt, raconte son stage à Cologne](#)
- [Lucie Jamelin, BTSA Gestion et Protection de la Nature au LEGTA Le Chesnoy-Les Barres, Nogent sur Vernisson, raconte son stage au Nationalpark Müritz à Hohenzieritz \(Mecklembourg-Pommeranie\)](#)
- [Thomas Duchemin, BTS domotique au Lycée Maximilien Perret d'Alfortville, a tenu un blog pendant ses trois mois en Allemagne.](#)
- [Léa Broucaret, 1e année BTS Design Graphique à l'école Estienne à Paris, raconte son stage à Berlin.](#)
- [Alice Laborie, étudiante en deuxième année de formation d'éducateur de jeunes enfants Institut Saint-Simon, Toulouse raconte son stage à Essen](#)

